



RGPD ET RH : COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ ?

Mardi 10 juillet 2018
9h00 - 11h00

Mandarin Oriental Paris
251, rue Saint-Honoré
75001 Paris

ZOOM SUR

Au 25 mai 2018, votre entreprise n'est toujours pas en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) alors même qu'elle traite des données à caractère personnel de résidents de l'Union Européenne ? Attention, car en cas de contrôle des autorités de protection des données, vous risquez de lourdes sanctions financières : jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial.

Si le RGPD protège les consommateurs, il concerne également les salariés ! Aussi, en raison du grand nombre de data collectées, traitées et stockées par le service des Ressources humaines, des mesures sont à prendre. Quelles nouvelles pratiques sont à mettre en place au sein de l'entreprise ? Quelles données sont concernées ? Comment obtenir le consentement des collaborateurs ? Qu'est-ce qu'un DPO et quel est son rôle au sein des organisations ?

Quand les grandes entreprises ont déjà lancé le chantier du RGPD, la plupart des organisations, elles, avouent un retard dans leur mise en conformité, notamment les PME et les TPE. Nous vous proposons donc d'identifier les bonnes pratiques en la matière, ainsi que les actions prioritaires à mettre en place, puis de bénéficier de l'éclairage et de retours d'expériences d'entreprises.

www.parlonsRH.com
www.forum-legal-rh.fr

LORS DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS POURREZ :

- ✓ Identifier les bonnes pratiques et les actions prioritaires à mettre en œuvre pour se mettre en conformité
- ✓ Cerner les incidences pratiques du RGPD pour les services RH
- ✓ Disposer de retours d'expériences d'entreprises sur la mise en place du RGPD

INTERVENANTS

Antoine BELOT

DRH Groupe Eugène Perma

Merav GRIGUER

Avocate associée au sein du département Protection des données, Bird & Bird

Christian VERHAGUE

Directeur des Opérations RH, Groupe BPCE

La matinée sera animée par :

Aurélia DEJEAN DE LA BATIE

Docteur en droit, Barthélémy Avocats

CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

- ✓ Directeurs et responsables RH
- ✓ Responsables juridiques, juristes d'entreprise
- ✓ Dirigeants d'entreprise
- ✓ Avocats
- ✓ Toute personne en charge de la conformité RGPD au niveau des RH

PROGRAMME

8H30

9H00

Accueil - petit déjeuner - networking

Début de la conférence

➔ LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DES SALARIÉS

- Quelles sont les nouvelles obligations de l'employeur ? Quels sont les changements par rapport à la situation antérieure ?
- Employeurs et salariés : qui est concerné par le règlement ?
- Quelles sont les données personnelles en question ? Et quels sont les traitements de données RH impliqués ?
- Dans quelle mesure les sanctions seront-elles appliquées en cas de non-conformité ?
- Quels sont les pouvoirs de contrôle de la CNIL ?

➔ LES MESURES À METTRE EN PLACE PAR LES PROFESSIONNELS RH POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ : BONNES PRATIQUES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

- Faut-il désigner un DPO ? Qui peut-on nommer ? Quelles sont ses responsabilités ?
- Quand est-il nécessaire de mettre en place un registre des activités de traitement ?
- Comment informer les salariés et obtenir leur consentement ?
- Quelles sont les durées de conservation des données personnelles ? Quelles sont les procédures de suppression ?
- Comment s'assurer de la conformité des traitements mis en œuvre par les sous-traitants ?
- Au-delà des contraintes, quelles sont les opportunités offertes par le RGPD ?

➔ QUESTIONS/RÉPONSES AVEC LES INTERVENANTS

11H00

Fin de la conférence

Oui, je m'inscris à Temps RH, Décryptage,
Analyse & Partage :

RGPD ET RH :

COMMENT SE METTRE
EN CONFORMITÉ ?

➔ **Mardi 10 juillet 2018**

Mandarin Oriental Paris
251, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Tarif : 400 € HT soit 480 € TTC (Le tarif comprend le petit déjeuner et la documentation)

BULLETIN À RENVOYER

Par courrier :

Forum Legal & RH - 57, rue de Paris
78100 Saint-Germain-en-Laye

Par E-mail :

contact@forumlrh.fr Tél : 09 53 63 68 90

Enregistrée sous le numéro 11788333178.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

RÈGLEMENT PAR **chèque** à l'ordre de FORUM LEGAL & RH

virement bancaire

CIC ST GERMAIN EN LAYE - IBAN : FR76 30066 10864 00020416101 84 BIC : CMCIFRPP

PARTICIPANT : Mme M.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Raison sociale :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél :
E-Mail :

INSCRIPTION GÉRÉE PAR : Mme M.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél :
E-Mail :

ÉTABLISSEMENT À FACTURER (À COMPLÉTER SI DIFFÉRENT) :

Raison sociale :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél :

Ce bon de commande complété vaut inscription définitive.

La signature du présent bulletin d'inscription emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site www.forum-legal-rh.fr. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la conférence, à défaut de quoi, elle sera intégralement facturée.

CACHET ET SIGNATURE OBLIGATOIRES